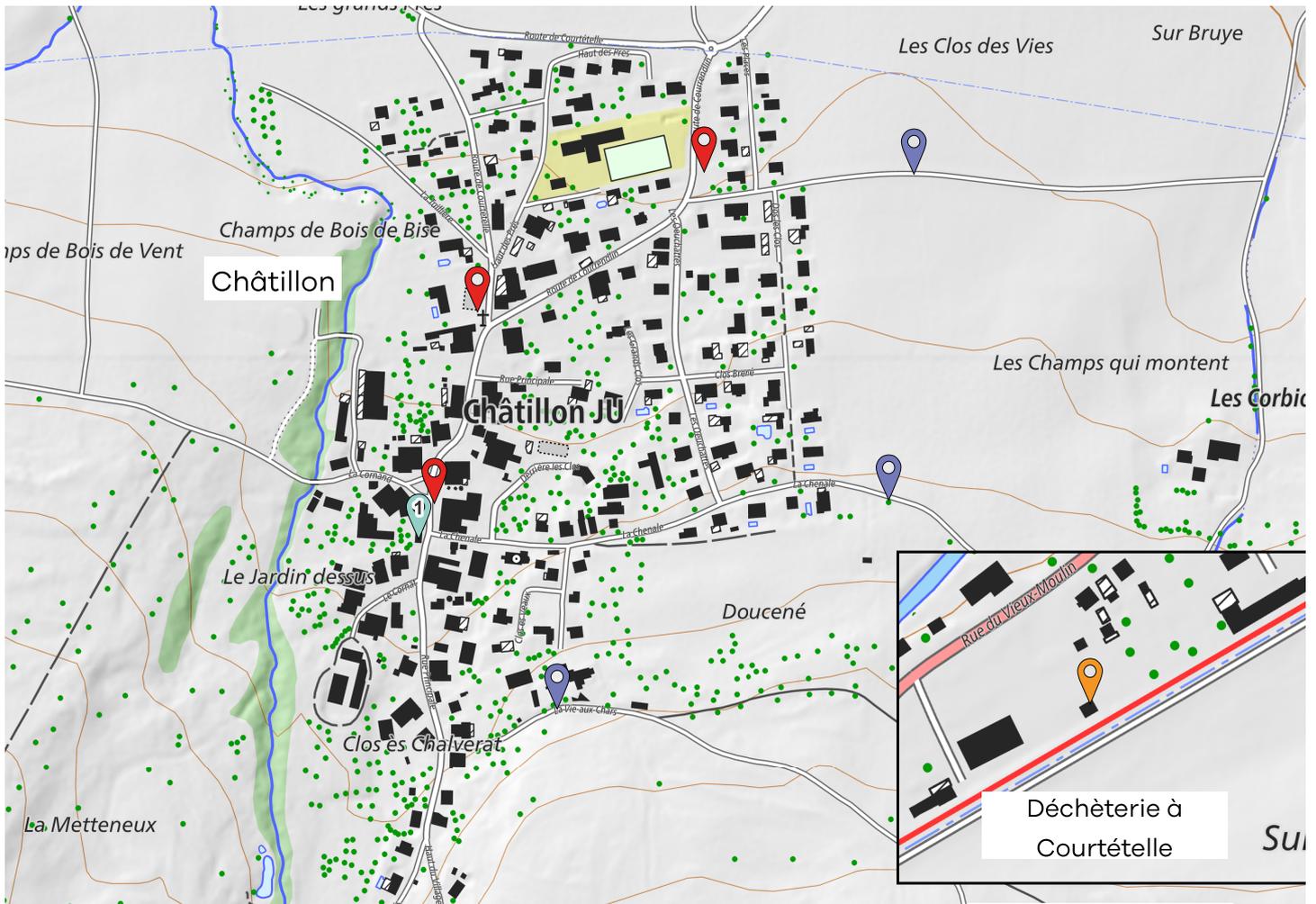




2025

MEMO Déchets

Votre guide des déchets



- Conteneur
- Ecopoint
- Robidog
- Déchèterie

Données swisstopo 07.2024



Nos déchets sont des ressources : **préservons-les** ensemble.
Évitons le gaspillage, trions et valorisons.



Châtillon (JU)





Informations générales



Et aussi sur www.memodechets.ch et l'application

Ma CONTRIBUTION FINANCIÈRE

A l'achat de certains articles, je paie une **taxe anticipée de recyclage (TAR)** comprise dans le prix et couvrant les frais de leur recyclage (PET, piles, appareils, etc.).

Mon réflexe TRI À LA SOURCE

Quand je fais mes achats...

- j'en profite pour **ramener au(x) magasin(s)** où je me rends, tous les déchets qui y sont repris : bouteilles en verre et en PET, piles, appareils hors d'usage, etc..
- je choisis les objets et denrées **en fonction de leur bilan écologique** (économiques en emballages, en énergie de production et de transport, moins polluants, recyclables...).
- autant que possible, **je laisse sur place les emballages** de mes achats.

Mon AUTRE POINT DE COLLECTE (voir plan)

1 - Hangar des pompes / Rue principale 12 : textiles et chaussures.

Ma DÉCHÈTERIE

Déchèterie à Courtételle / Vieux Moulin : verre, papier, carton, boîtes de conserve, alu, dosettes de café, huiles, PET, textiles, piles, cendres de bois, ferraille, sagex, appareils électriques et électroniques, TV, ampoules et néons, petits inertes.

Ouverture le lundi matin de 9h à 11h30, le mercredi après-midi de 14h à 17h30 et le samedi matin de 8h à 12h00.

Lien par QR-Code

Lien sur le site internet



Contact et infos

Administration communale

Route de Courrendlin 3
2843 Châtillon
+41 32 422 37 17
secretariat@chatillon.ch
www.chatillon.ch

Informations concernant le ramassage des déchets

1. Ramassage des déchets encombrants (DEC)

- Tous les déchets incinérables pouvant être mis dans un sac taxé de 17 à 110 litres ne sont plus ramassés (rappel).
- Les déchets en grande quantité provenant d'un déménagement, du débarras d'un appartement ou d'une maison ou de travaux de rénovation ne sont plus ramassés (rappel).

2. Ramassage des déchets urbains combustibles (DUC) ou ordures ménagères

- C'est le SEOD qui détermine la fréquence de vidange des moloks® en fonction du taux de remplissage.

3. Ramassage des déchets verts

- Les déchets verts se trouvant dans des contenants autres que les conteneurs 140 et 240 litres (sac poubelle noir, big bag ou autres) ne sont plus ramassés dès le 1er janvier 2022. Seuls les fagots ficelés sont encore ramassés en plus des conteneurs.
- Les conteneurs bruns officiels SEOD sont garantis 5 ans. Seuls les conteneurs endommagés par l'entreprise de ramassage accidentellement seront remplacés gratuitement.

Info déchets

Arc Jurassien 0842 012 012
Aux heures de bureau (tarif local)





2025

Calendrier

Châtillon (JU)

Début des tournées : 06h30

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
L						
M				1		
M 1	Nouvel An			2		
J 2	Saint Berchtold			3	1 Fête du travail	
V 3				4	2	
S 4		1	1	5	3	
D 5		2	2	6	4	1
L 6		3	3	7	5	2
M 7		4	4	8	6	3
M 8		5	5	9	7	4
J 9		6	6	10	8	5
V 10		7	7	11	9	6
S 11		8	8	12	10	7
D 12		9	9	13	11	8 Pentecôte
L 13		10	10	14	12	9 Lundi de Pentecôte
M 14		11	11	15	13	10
M 15		12	12	16	14	11
J 16		13	13	17	15	12
V 17		14	14	18 Vendredi Saint	16	13
S 18		15	15	19	17	14
D 19		16	16	20 Pâques	18	15
L 20		17	17	21 Lundi de Pâques	19	16
M 21		18	18	22	20	17
M 22		19	19	23	21	18
J 23		20	20	24	22	19 Fête-Dieu
V 24		21	21	25	23	20
S 25		22	22	26	24	21
D 26		23	23	27	25	22
L 27		24	24	28	26	23 Commémoration du plébiscite jurassien
M 28		25	25	29	27	24
M 29		26	26	30	28	25
J 30		27	27		29 Ascension	26
V 31		28	28		30	27
S			29		31	28
D			30			29
L			31			30
M						



2025

Calendrier

Châtillon (JU)

Début des tournées : 06h30

	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
L			1			1
M 1			2			2
M 2			3	1		3
J 3			4	2		4
V 4		1 Fête nationale Suisse	5	3		5
S 5		2	6	4	1 La Toussaint	6
D 6		3	7	5	2	7
L 7		4	8	6	3	8
M 8		5	9	7	4	9
M 9		6	10	8	5	10
J 10		7	11	9	6	11
V 11		8	12	10	7	12
S 12		9	13	11	8	13
D 13		10	14	12	9	14
L 14		11	15	13	10	15
M 15		12	16	14	11	16
M 16		13	17	15	12	17
J 17		14	18	16	13	18
V 18		15 Assomption	19	17	14	19
S 19		16	20	18	15	20
D 20		17	21	19	16	21
L 21		18	22	20	17	22
M 22		19	23	21	18	23
M 23		20	24	22	19	24
J 24		21	25	23	20	25 Noël
V 25		22	26	24	21	26
S 26		23	27	25	22	27
D 27		24	28	26	23	28
L 28		25	29	27	24	29
M 29		26	30	28	25	30
M 30		27		29	26	31
J 31	28			30	27	
V	29			31	28	
S	30				29	
D	31				30	
L						
M						



Comment bien trier ?



Ordures ménagères sacs SEOD
Utiliser des sacs à ordures officiels à déposer dans les conteneurs semi-enterrés. Les sacs hors des points de collecte ne seront pas ramassés.



Aérosols
A éliminer avec les ordures ménagères ou avec l'alu à la déchèterie si le pictogramme "recyclage alu" figure sur l'objet. Si symbole de danger, avec les déchets spéciaux.



Aluminium et boîtes de conserve
A déposer sans étiquette à la déchèterie.



Appareils électriques et électroniques
Par les points de vente. Fondation SENS, www.erecycling.ch, 043/255.20.00. Met-Fer SA à Delémont (payant) (032 421 40 20) / Caritas à Delémont / à la déchèterie.



Berlingots / Briques à boissons
A éliminer avec les ordures ménagères.



Bois
A déposer avec les déchets encombrants combustibles.



Capsules Nespresso (aluminium)
A déposer à la déchèterie.



Carton propre
A déposer à la déchèterie.



Cartouches d'encre pour imprimantes
A rapporter aux points de vente ou à la déchèterie.



Cendres de bois
Les cendres FROIDES sont à éliminer à la déchèterie. (Si > 1m3 : doivent être apportées à la décharge de type D du SEOD à Boécourt).



Déchets compostables ménagers
Fleurs, fruits, légumes, gazon, marc café, repas cuits SANS VIANDE, OS et POISSON, vieux pain, déch. de jardin, branches (fagots l. max. 1,5m / Ø 40 cm). Exclu: sacs compost, plantes envah., litières, cendres.



Déchets encombrants combustibles
Tout objet recyclable ou pouvant être contenu dans un sac 110 l n'est pas considéré comme un déchet encombrant combustible et ne sera pas ramassé. Oter les parties métalliques. Voir site www.seod.ch.



Déchets inertes (petites quantités)
A déposer à la déchèterie.



Déchets spéciaux des ménages
A apporter à Recyplus Entsorgung AG - Zone Industrielle - Rue St-Henri 2 - 2800 Delémont, 3e mardi du mois de 16h à 18h. Pour plus d'info www.jura.ch/env.



Dépouilles d'animaux
Au centre de déchets carnés à Soyhières Lu-Sa : 9h30 - 11h30 Tél. 032 422 13 94. Interdit de les enterrer.



Emballage cadeau
A éliminer avec les ordures ménagères.



Ferraille (objets métalliques)
A déposer à la déchèterie.



Flacons en plastique avec bouchon
A déposer à la déchèterie, dès 1,5 l. Sinon, à éliminer avec les ordures ménagères dans un sac taxé. Par les points de vente.



Huiles minérales et végétales
A déposer à la déchèterie.



Médicaments
A rapporter aux points de vente.



Papier
A déposer en paquets ficelés à la déchèterie.



Peintures
K+S Entsorgung - Delémont, tél. 032 423 16 62. Les horaires sont disponibles sur le site internet www.jura.ch/env, au bureau communal ou sur le site internet de la commune.



PET
Uniquement bouteilles à boisson en PET. A déposer à la déchèterie.



Piles et accumulateurs
A ramener aux points de vente ou à la déchèterie.

Les types de déchets



Plastiques agricoles payants
A déposer contre paiement à la décharge de Boécourt, au Moulin de Vicques, dans les centres de tri ou dans des conteneurs munis d'une puce électronique (taxe au poids).



Pneus
A rapporter aux points de vente.



Restes de repas / déchets de cuisine / lavures
Restes de repas sans viande, os et poisson, vieux pain, fromage, pâtes. Avec les déchets compostables ménagers. Os, viande, poisson. A introduire dans un sac taxé.



Robidog
Les déjections canines doivent être ramassées avec les sachets adaptés. Veuillez déposer les sachets dans les poubelles vertes prévues à cet effet.



Sagex
Le sagex blanc et propre est à déposer à la déchèterie.



Textiles et chaussures
A la déchèterie. Lors des collectes de textiles. Au point de collecte Hangar des pompes Châtillon.

Les batteries lithium-ion **DES DÉCHETS À RISQUE !**

Leur concentré d'énergie peut provoquer des incendies! Mal triées et endommagées, elles chauffent et s'enflamment.



ON LES RAPPORTE
DANS UN **MAGASIN**
QUI EN VEND...

...DU EN
DÉCHÈTERIE
SURVEILLÉE.



Les batteries
lithium-ion sont
partout !

Dans les jouets,
appareils,
vêtements, etc.



Tous les **commerces**, du grand distributeur au kiosque, **doivent reprendre gratuitement** les piles, batteries, déchets électriques et électroniques du même type que ceux qu'ils proposent dans leur assortiment (Source: OECV/déchets/guide)





En combien de temps les déchets se dégradent-ils dans la nature ?



Boîte de conserve
200 ans



Journal
6 mois



Chewing-gum
5 ans



Mégot
5 ans



Canette ALU
300 ans



Sac en plastique
450 ans



Bouteille PET
500 ans



Bouteille en verre
5000 ans



Huile de vidange
8 ans



Mouchoir en papier
3 mois

La dégradation détériore uniquement l'aspect physique du déchet, les molécules se dispersent en gaz, en liquide toxique ou en micro-particules